



S'IL SUFFISAIT

Texte paru dans *Le Devoir* du 7 novembre 2005

Jean-Pierre Aubry

Président du Comité des Politiques publiques
Association des économistes québécois (ASDEQ)

Texte écrit suite à la publication du manifeste *Pour un Québec lucide* et suite à l'article de Foglia qui traitait de "putasserie" ce texte.

S'il suffisait d'accroître substantiellement le salaire minimum pour que tous les travailleurs aient un emploi bien rémunéré, il y a longtemps que nos gouvernements l'auraient fait. S'il suffisait de taxer beaucoup plus les grandes entreprises et d'augmenter fortement les transferts gouvernementaux aux particuliers (bien-être social, prestations de l'Assurance emploi, transferts aux aînés...) pour améliorer de façon significative le sort des gens de la classe moyenne et des plus pauvres, ceux-ci auraient porté depuis longtemps au pouvoir un gouvernement qui l'auraient fait. S'il suffisait de fermer ses frontières au commerce international et à la concurrence internationale, pour accroître le nombre d'emplois et le bien-être collectif, il y a longtemps que ce serait fait. S'il suffisait de fermer les yeux sur les contraintes économiques qui nous entourent pour qu'elles disparaissent...

L'efficacité des politiques publiques peut se comparer à celle des médicaments. Un mauvais dosage peut rendre un patient plus malade. Des effets secondaires importants et néfastes peuvent faire en sorte qu'un médicament qui a soulagé un patient à court terme nuise à sa santé à long terme. Il faut donc analyser les politiques publiques avec un grand soin et dans un contexte très large ; les bonnes intentions sont loin de suffire.

Pour distribuer davantage de richesses aux moins nantis, tout en maintenant les taux de taxation à leur niveau actuel, il faut créer plus de richesse. Pour créer plus de richesse, il faut être plus productif. Pour être plus productif, il faut une main-d'œuvre plus qualifiée et de meilleurs entrepreneurs. Pour avoir de tels travailleurs et gestionnaires, il nous faut les former. Un autre choix de société peut être fait : le gouvernement taxe plus et redistribue les sommes collectées aux plus démunis. Mais, est-ce que la majorité des Québécois sont en faveur d'une telle politique ? Ne risque-t-on pas de manquer son objectif s'il en résulte une diminution des investissements et une réduction dans l'offre de travail des entrepreneurs et des travailleurs spécialisés ?

Pour que le gouvernement puisse participer à la création et au maintien d'un environnement propice à la croissance économique et au bien-être collectif, il faut qu'il soit bien géré et que sa situation financière soit solide. Ce sont les plus faibles d'une société qui sont les premiers à souffrir de la mauvaise gestion, des mauvais choix de politiques publiques et des crises dans les finances publiques. La bonne gestion des administrations publiques doit également assurer un développement durable et un partage équitable des ressources et du fardeau fiscal d'une génération de contribuables à l'autre.

Je pense que les auteurs du manifeste *Pour un Québec lucide* désirent que nos gouvernements mettent en place des politiques publiques qui, tout en tenant compte d'un ensemble de contraintes économiques, tentent de promouvoir à la fois la croissance économique à long terme et un niveau élevé de redistribution de la richesse collective. On peut ne pas être d'accord sur leurs recommandations de politiques publiques, mais il serait incorrect de dire qu'il ne sont pas sensibles au bien-être des citoyens les moins bien nantis. Je pense que le constat présenté dans le manifeste est juste et j'endosse en principe l'essentiel de leurs recommandations. Ce sont, à mon avis, des mesures qui doivent être prises pour favoriser la croissance de la richesse collective et éviter un effritement des acquis sociaux.

Tels que proposé dans le manifeste, je souhaite ardemment que les fonctionnaires et les universitaires étudient à nouveau l'idée de mettre en place un Régime de revenu minimum garanti qui pourrait remplacer la mosaïque de programmes sociaux que nous avons, qui serait moins coûteux à administrer que ceux-ci et qui favoriserait un meilleur taux de participation à la main-d'œuvre, quelque chose qui sera doublement apprécié lorsque le vieillissement de la population réduira le nombre de travailleurs.

Plusieurs des points soulevés dans cette lettre le sont également dans le texte suivant qui est sur le site de l'ASDEQ :

Pour mieux redistribuer les revenus aux moins bien nantis,

http://www.asdeq.org/activites/pdf/Jean_Pierre%20Aubry_partage_cc_doc.pdf